



Eco-Ecole

Label international d'éducation à l'environnement et au développement durable



appel à Projets

201

Placé sous le Haut Patronage du Ministère de l'Education nationale















Eco-Ecole : Une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable des établissements scolaires

Programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), Eco-Ecole est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EEDD dans les enseignements.

Dans les établissements volontaires, les élèves, les enseignants, la direction et les personnels travaillent successivement sur six thèmes prioritaires.

En partenariat avec des élus locaux, des associations locales et des parents d'élèves notamment, ils diagnostiquent le lieu de vie de l'école et l'améliorent progressivement.

Sensibilisation aux enjeux environnementaux, mise en oeuvre concrète du développement durable et éducation à la citoyenneté sont donc au coeur de ce programme.

Choisir un thème chaque année pour initier une démarche fédératrice et pérenne

L'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et les solidarités

L'inscription d'un établissement scolaire dans le programme Eco-Ecole matérialise l'intention de sa communauté éducative de s'enagaer dans un proiet pluriannuel.

Les participants approfondissent ensemble, chaque année, un thème parmi l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie et les solidarités. L'Initiative climat permet aussi de travailler de facon transversale sur ce thème

L'amélioration progressive de la gestion environnementale du bâtiment scolaire et la mise en place d'actions de solidarité font de l'établissement un véritable lieu d'expérimentation du développement durable. En prise avec les enjeux de notre temps, en lien avec les dynamiques et les acteurs engagés de leur territoire, ces projets fédérent et mobilisent, à l'intérieur et autour de l'établissement.







Des projets suivis et accompagnés

L'of-FEEE a élaboré, en partenariat avec le Réseau Ecole et Nature, des outils d'accompagnement qui permettent aux différents partenaires du proje de se rassembler dans la démarche Eco-Ecole. Ces outils répondent aux objectifs du Ministère de l'Education nationale.

Chaque établissement scolaire inscrit reçoit un manuel d'accompagnement contenant :

- la méthodologie de mise en oeuvre du programme Eco-Ecole illustrée de nombreuses pistes de réflexion et d'action,
- des outils de diagnostic environnemental (questionnaires adaptables),
- des fiches pédagogiques et d'activités relatives aux six thèmes prioritaires.

Les participants bénéficient également :

- d'un contact permanent avec l'of-FEEE pour être conseillés dans la mise en œuvre de la démarche et de l'assistance d'un vaste réseau de spécialistes de l'EEDD,
- d'un accompagnement de proximité par des Relais locaux (conventionnés et formés par l'of-FEEE),
- d'un site Internet avec de nombreuses ressources (des outils d'aide à la présentation du programme, des ressources pédagogiques, des exemples de projets...),
- d'un partage d'expériences et d'échanges avec d'autres porteurs de projets (diffusion des bonnes pratiques, séminaires national et régionaux, échanges de coordonnées...).

Bien démarrer son projet

ANTICIPER: L'année scolaire s'écoule très rapidement. En vous organisant dès la fin de l'année scolaire en cours, vous serez opérationnel dès la rentrée.

FEDERER: La démarche Eco-Ecole ne reste pas le fait d'un individu ou d'un petit groupe marginal. Elle implique l'ensemble de la communauté éducative (personnels techniques, administratifs, enseignants...), la majorité des classes et des partenaires extérieurs (élus, parents, représentants d'associations locales...).

CIBLER: Centrer chaque année votre projet sur un thème principal de travail (et non plusieurs) vous permettra d'approfondir les pistes de sensibilisation et d'action qu'offre chacun des thèmes Eco-Ecole, et de varier vos projets d'année en année. Il s'agit de bâtir un projet collectif sur le thème qui suscite le plus d'intérêt et qui semble prioritaire à traiter.

COMMUNIQUER: Invitez vos élus, les parents d'élèves et les personnels technique et administratif de l'établissement à la première réunion de votre comité de suivi pour les associer à la démarche.

7 étapes pour devenir une Eco-Ecole!

1 Former un comité de suivi

Force d'impulsion, il s'étoffe progressivement pour refléter la diversité des participants du projet : enseignants, direction de l'école ou de l'établissement, élèves, élus locaux, personnels administratifs, d'entretien, parents d'élèves, représentants d'associations locales, fournisseurs...

2 Réaliser un état des lieux initial

Pour connaître et bien comprendre la situation initiale de l'établissement scolaire, un diagnostic est mené en début d'année scolaire sur le thème choisi, grâce à des questionnaires adaptables.

3 Mettre en œuvre un plan d'action

Elaboré par le comité de suivi, il découle directement des observations faites lors du diagnostic relatif au thème choisi. Il détermine l'agenda des actions à réaliser. Il fait apparaître un ordre de priorités dans les actions à entreprendre et définit les moyens humains et financiers nécessaires.

4 Contrôler et évaluer

Cette phase accompagne la réalisation du plan d'action et vise à vérifier la pertinence et l'efficacité des actions mises en oeuvre. Elle permet de faire prendre conscience aux élèves qu'ils peuvent modifier individuellement et collectivement le cours des choses.

5 Etablir des liens avec le programme scolaire

Obtenir

le label

Lorsqu'ils ont mis en oeuvre

la démarche Eco-Ecole sur

un des thèmes prioritaires

pendant une année scolaire,

les écoles et les établissements

peuvent demander leur

Le jury Eco-Ecole évalue la

mise en oeuvre effective des

sept étapes pour attribuer

le label ou le renouveler

L'of-FEEE veille à la qualité des

démarches engagées par

les labellisés et garantit leur

reconnaissance nationale

Les Eco-Ecoles françaises

rejoignent ainsi le réseau

international de près de

25 000 Eco-Ecoles réparties dans 47 pays, pour échanger

leurs expériences et élaborer

des projets communs.

www.eco-schools.org

labellisation.

chaque année.

et internationale.

Un projet Eco-Ecole implique qu'une démarche pédagogique portée par les enseignants accompagne la gestion environnementale des bâtiments ou la mise en place d'actions de solidarité. Toutes les étapes du projet sont donc mises en relation avec le programme scolaire.

6 Impliquer l'école et la communauté

La démarche Eco-Ecole concerne les différents publics d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, direction, personnels techniques et administratifs...) et s'ouvre sur l'exterieur pour impliquer élus, parents, partenaires...

7 Créer un éco-code

Il est conçu par les élèves sous une forme artistique libre : par exemple une affiche, une chanson, une exposition... Il formalise les prises de conscience qui se sont opérées chez les participants du projet pendant l'année.

Découvrez des exemples de projets dans les brochures "Eco-Ecoles en action!", téléchargeables sur www.eco-ecole.org (rubrique "téléchargements").

L'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE) anime depuis plus de vingt ans des programmes destinés à accroître la sensibilité de tous les publics aux questions d'environnement et de développement durable.

Il est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et par le Ministère de l'Ecologie.

En 2011, dans le cadre de l'année internationale des forêts, l'of-FEEE lance une opération spéciale à travers la diffusion d'un livret pédagogique et le déclenchement d'initiatives locales de plantations d'arbres.

Pour plus d'informations sur les différentes activités de l'of-FEEE: http://www.f3e.org

Créée en 1981 à l'initiative d'Experts du Conseil d'Europe, la Fondation internationale (FEE) est aujourd'hui présente dans 55 pays, sur 5 continents.



Pour inscrire votre établissement au programme, rendez-vous sur le site www.eco-ecole.org dans la rubrique "Participer" pour y remplir le questionnaire d'inscription entre le 4 avril et le 27 mai. Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter:

> Par mail: eco-ecole@f3e.org Par téléphone : 01 73 77 12 00 Par fax: 01 45 49 27 69

Calendrier

Le questionnaire d'inscription est à remplir sur le site internet entre le 4 avril et le 27 mai 2011. Les établissements seront informés National de Pilotage Eco-Ecole dans le courant du mois de juin. rentrée 2011 (ce document est téléchargeable sur www.eco-ecole.org labellisation lors de la prochaine réunion du jury en avril 2012.

Le jury

- Bernard Mantienne, Président de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe,
- Benoît René, Co-Président du Réseau Ecole et Nature,
- Thérèse Giordano, Coordinatrice Enseignement initial et supérieur à l'ADEME,
- Laurence Caradec, Chargée de projets associations chez Eco-Emballages.

Les partenaires d'Eco-Ecole



Eco-organisme agréé par l'Etat, Eco-Emballages organise et soutient le tri, la collecte et le recyclage des emballages ménagers sur l'ensemble du territoire.

dans 4300 restaurants.







La Fondation d'entreprise GDF SUEZ soutient notamment des actions pour l'éducation à l'environnement qui sont au cœur de l'engagement en matière de développement durable porté par le groupe.



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie est un établissement public sous la tutelle conjointe des Ministères du Développement durable et de l'Enseignement Supérieur. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.



Le programme Eco-Ecole est placé sous le haut patronage du Ministère de l'Education nationale et bénéficie du soutien du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.



Le Réseau Ecole et Nature met en relation un grand nombre d'acteurs de l'éducation à l'environnement en France, dont des enseignants. Ses principales actions sont la mutualisation des savoir-faire, la conception de programmes pédagogiques et la formation.



L'Association des Maires de France parraine le programme Eco-Ecole.



Le groupe Milan Presse relaie les actions des Eco-Ecoles dans ses publications.



HSBC et la FEE s'associent sur trois ans pour créer l'Initiative Climat, dans le cadre du plus important programme d'éducation à l'environnement au monde. En France, il permettra la sensibilisation au changement climatique de 23 000 enfants.